



Lo Parvi

La Plume de l'épervier

Publication interne mensuelle de l'Association Nature Nord-Isère – Lo Parvi

Avril 2026 - Circulaire n° 466 - 45^{ème} année -

Sommaire

- 1 - Photo :
ÉMOIS D'AVRIL
- 2 - Édito de Thierry :
Le TOC du plastique
- 3 - C.A. de Mars
L'arrêt des comptes
- 4 - L'Assemblée Générale : l'essentiel
- 5 - C.A. d'AVRIL : une cascade de nominations
- 6 - L'espèce du mois
22 ! V'là la coccinelle
- 7 - L'ÉPERVIER était partout: Au fil du mois d'Avril
- 8 - L'AGENDA de MAI :
Réunions, Événements,
Sorties en Mai



ÉMOIS D'AVRIL

Lo Parvi Contact :

Tél. 04-74-92-48-62

Secrétariat-Accueil :

45 place de la Mairie 38460 Trept

Courriel : contact@loparvi.fr

Site internet : www.loparvi.fr

Directrice de publication : Murielle Gentaz

Membres de la commission : Marc Bourrely, Murielle Gentaz, Viviane Adnet.

Comité de relecture : Pascale Nallet, Christophe Grangier, Raphaël Quesada, Sabine Geoffroy, Pierrette Chamberaud.

Maquette et mise en page : Marc Bourrely, Viviane Adnet

Crédit photos : Christian Ruillat, Murielle Gentaz, Marc Bourrely,

ISSN : 2607-7256

Association Lo Parvi, 45 Place de la mairie, 38460 TREPT

Le plastique c'est du toc,

mais le plastoc c'est pratique.

Et surtout pas cher, donc on en met partout. Et malgré nos doutes, nos craintes, on le retrouve encore et toujours, malgré nous. On va donc devoir vivre avec.

Essayons d'y voir plus clair.

Les plastiques sont classifiés en 7 catégories identifiables grâce à un logo formé de 3 flèches en triangle et d'un numéro en dessous. Parfois associé à l'acronyme de la catégorie.

Qui sont-ils ? A quoi servent-ils ?

1 PET : Bouteilles d'eau, plats à emporter, plastiques à usage unique donc à éviter de réutiliser longtemps ou de chauffer. Sans BPA c'est à dire sans bisphénol A. On peut le remplacer par des gourdes en inox ou des bouteilles en verre.

2 PEHD : Bouteilles de lait, bidons. Assez stable, peu de risques connus. Sans BPA.

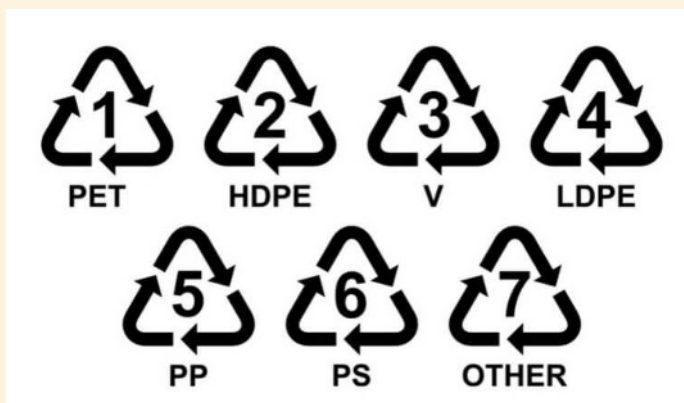
3 PVC : Tuyaux, imperméables, cartables, boites plastique, films plastique, rideaux de douche. Sans BPA, il peut contenir des substances toxiques (phtalates). A éviter

4 PEBD : Les sacs en plastique (sacs poubelle, congélation ou plastique, films alimentaire) mais à usage unique. Sans BPA.

5 PP : Boîtes alimentaires, pots de beurre, de margarine, de yaourt, biberons récents, certaines gourdes de sportifs, les seaux, poubelles, corbeilles, récipients alimentaires pour four à micro-ondes. Sans BPA. considéré comme le plus sûr.

6 PS : (polystyrène) Barquettes alimentaires, jouets, matériaux de construction. Sans BPA. Chauffé, il peut libérer des substances indésirables.

7 (Autres) : Parfois les plus problématiques (ex : PC = polycarbonate). Couverts et verres en plastique réutilisables, biberons, récipients micro-ondes, couche interne des boites de conserve. Sans BPA.



Il vaut mieux privilégier les plastiques 2, 4 et 5 pour un usage alimentaire sachant que la nocivité du plastique dépend beaucoup de son utilisation, les risques augmentant si :

- on chauffe le plastique (micro-ondes, soleil)
- on met des aliments gras ou acides dedans
- le plastique est usé ou rayé

Le plastique contient des substances chimiques dangereuses (bisphénol A = BPA, phtalates)

Sur l'étiquette de composition d'un vêtement on ne lira pas plastique mais "polyester, acrylique, lycra, nylon, élasthane ou polyamide".

Ces vêtements libèrent toute leur vie des micro-particules de moins de 5 mm qui s'infiltrant partout, ne se dissolvent jamais, finissent dans l'eau et que le corps absorbe également, en particulier lorsque la peau sue.

On a heureusement la possibilité de préférer le coton, le Tencel, le chanvre ou encore le lin.



Voilà de quoi vous aider à vivre avec le plastique, pour essayer d'éviter de vivre dans un monde en toc, et surtout ne pas être colonisé, cannibalisé par lui et finir finalement plastifié. Si encore on pouvait bénéficier de sa durée de vie, mais ça c'est une autre histoire...

(par THIERRY FRELEZAUX, membre de C.A.)

Extraits du compte-rendu du
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 MARS 2026

1. Arrêt des comptes

Le rapport financier communiqué en amont du conseil d'administration est commenté en séance. Le résultat pour l'année 2025 présente une perte de 7194 €. Pour le budget prévisionnel 2026, le montant des produits et des charges est estimé à 262 700 €.

L'expert-comptable, M. Christophe BERNARD, invité au CA, n'a pu être présent. Il a communiqué son avis qui a été lu en séance : *"Comme chaque année les comptes de l'association sont bien tenus avec une parfaite maîtrise des charges. La perte s'explique par la sortie d'une salariée et du tuilage pour son remplacement. De plus, il est également à noter une légère baisse des produits par rapport aux prévisions. La perte de cette année n'est pas inquiétante à mon sens car elle s'explique. La trésorerie de l'association reste très confortable avec une hausse encore cette année, elle suit la tendance de ces dernières années."* Le Conseil d'Administration valide l'arrêt des comptes au 31 décembre 2025 et le budget prévisionnel 2026, en vue de leur présentation à l'Assemblée Générale.

2. Finalisation de la préparation de l'Assemblée Générale

- Rapport moral : il manque peut-être un aspect permettant d'examiner l'adéquation entre ce qui est réalisé et les objectifs de l'association
- 3 intervenants sont prévus pour la présentation sur le castor (Lo Parvi/CCBD/OFB)
- Il n'y a pas de nouveaux candidats au poste d'administrateur à ce jour.

En cas de quorum insuffisant lors de l'Assemblée Générale : une Assemblée Générale Extraordinaire pourrait être convoquée le mardi 26 mai sous réserve de disposer d'une salle.

3. Autres points

- Retour sur le vernissage du concours photos le 27 février
Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Il se pose la question du positionnement de la date du vernissage dans l'année, par rapport à la gestion du secrétariat (charge de travail mal répartie avec la gestion des adhésions, l'Assemblée Générale, la clôture des comptes, ...). Proposition est faite de repousser le vernissage en automne, avec une date de clôture du concours au 31/08.
- Rallye pédestre organisé par le Club de Ruy le 6/09/2026
L'association tiendra un stand sur les « Sentinelles de la nature ».

PROCHAIN C.A. LE 18 MAI

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

DES ADHÉSIONS QUI COMPTENT :

À JOUR AU 31 DÉCEMBRE 2025 : 456 personnes adhérentes

Le quorum pour que les délibérations de l'A.G. soient valides est donc fixé à 152 voix.

AU JOUR DE L'A.G. LE 11 AVRIL :

- 32 présents (adhésion familiale): 64 voix

- 19 présents (adhésion individuelle) ...: 19 voix

- 77 pouvoirs, apportant 115 voix

TOTAL..... **198**

Le quorum était atteint.



L'assemblée générale pouvait ainsi se tenir valablement.

Elle s'ouvrit par les discours des élus présents : Maurice Belantan, maire de Vézeronce-Curtin qui nous accueillait sur sa commune. Jean-Yves Brenier en tant que président de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné. Annie Pourtier, vice-présidente du Conseil Départemental de l'Isère.

DES DÉLIBÉRATIONS QUI RECUEILLEN L'UNANIMITÉ !

Le rapport moral présenté par notre présidente est approuvé à l'unanimité.

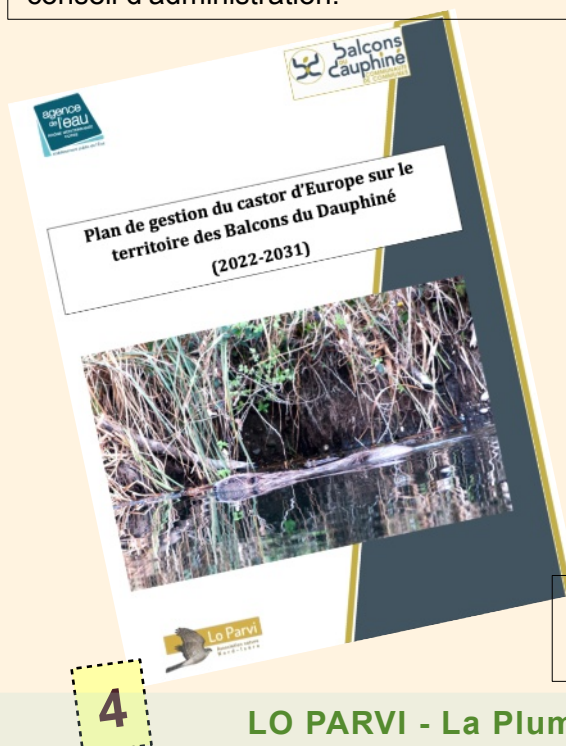
Le rapport financier et les comptes annuels de l'exercice 2025 présenté par la trésorière est approuvé à l'unanimité.

L'Assemblée, à l'unanimité, donne quitus de la gestion de l'association au conseil d'administration.

Le budget prévisionnel 2026, qui s'élève à 262 700 Euros est adopté à l'unanimité.

Le montant des adhésions pour 2027 est approuvé à une très large majorité (une abstention).

L'Assemblée Générale reconduit Pascale Nallet et Marcel Feuillet, à l'unanimité, comme membres du conseil d'administration.



TOUT SUR LE CASTOR !...

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS mit l'accent sur la question du castor. Son écologie, la réglementation et le plan de gestion sur les communes des Balcons du Dauphiné fut présenté, par Raphaël Quesada (Lo Parvi), Blandine Parchoux (Office Français de la Biodiversité) et Samuel Monnet (Balcons du Dauphiné) accompagné d'un diaporama et suivi d'un échange avec la salle.

Un repas tiré du sac pris ensemble et deux sorties dans l'après-midi, permirent de clôturer cette A.G. dans la bonne humeur.

C.A. du 13 AVRIL

Traditionnellement, et logiquement, le C.A. qui suit l'assemblée générale, se consacre à l'organisation des différentes structures qui organisent le fonctionnement de notre association.

Comme pour toute association il faut désigner un bureau (tableau 1) qui comprend les personnes administrativement responsables (présidente, trésorière, secrétaire) ; mais aussi, à Lo Parvi, vu l'ampleur de nos champs d'action, nous essayons d'avoir pour chaque commission, une ou un responsable (tableau 2) ; de plus nous trouvons qu'il est efficace de désigner des référents pour certains domaines spécifiques (tableau 3). Enfin, le C.A. trouve trois personnes pour suivre chacun des volets du projet associatif.

1. CONSTITUER LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Présidente : Murielle GENTAZ
Vice-président : Marc BOURRELY
Secrétaire : Sabine GEOFFROY
Trésorière : Marie-Noëlle BLANCHET
Trésorier-adjoint : Marcel FEUILLET

On constate que 11 personnes se répartissent l'ensemble de ces responsabilités, parmi elles, deux ne sont pas membres du C.A..

Pour rappel, le C.A. est actuellement formé de 12 membres.

3. DES RÉFÉRENTS BÉNÉVOLES :

de la RNR de Mépieu : Alain ESNAULT
du personnel : Marcel FEUILLET
du site INTERNET Sabine GEOFFROY
Du suivi des adhésions... Marc BOURRELY

2. DES RESPONSABLES POUR LES COMMISSIONS :

- Communication : Pascale NALLET
- Circulaire : Marc BOURRELY
- Veille Écologique : Christine BERGER
- Forêt : Alain ESNAULT
- Naturaliste : Jean- Jacques THOMAS-BILLOT
- Jardin & biodiversité : Carole SAISON
- Aménagement du territoire : *non pourvu*
- Forméduc : *non pourvu*
- Bibliothèque : Claudette GRADI
- Entretien (des locaux) : *non pourvu*

4. RESPONSABLES DU SUIVI DES VOLETS DU PROJET ASSOCIATIF .

- Volet 'FAIRE CONNAÎTRE' : Pascale NALLET
- Volet 'CONNAÎTRE' : Jean-Jacques THOMAS-BILLOT
- Volet 'PROTECTION' : Alain ESNAULT

On recrute Pour concilier la présence du castor et les activités humaines,

Bien que la présence du castor ait globalement une action positive sur les milieux et la biodiversité, il ne faut pas négliger les désordres qu'il peut occasionner localement.

Le castor a été absent de l'Isle Crémieu, et d'une grande partie du territoire métropolitain, pendant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Durant cette période les activités humaines agricoles et sylvicoles (populiculture) ont évolué et considérablement transformé les paysages. Les cours d'eau et leur ripisylve ainsi que les milieux humides comme les marais ont été aménagés, recalibrés, drainés afin de permettre leur exploitation.

En recolonisant le réseau hydrographique de l'Isle Crémieu, le castor, espèce bâtisseuse, réalise des aménagements afin d'optimiser son territoire et faciliter son accès aux ressources alimentaires disponibles. Dans les secteurs où la ressource en eau n'est pas stable tout au long de l'année, la construction de barrages lui est alors indispensable afin de gérer les niveaux d'eau.

Mal perçus ou réellement problématiques, ce sont ces barrages qui provoquent aujourd'hui l'essentiel des antagonismes. Il convient donc alors de mettre en place une médiation pour assurer une cohabitation pacifique entre les riverains des cours d'eau et le castor.

Lo Parvi recrute des bénévoles pour assister l'équipe salariée afin de mettre en œuvre les actions de cohabitation. Ces actions consistent principalement à la surveillance des barrages et à l'aide à leur équipement le cas échéant après autorisation administrative.

Si vous êtes intéressés contacter Raphaël Quesada ici : direction@loparvi.fr

Psyllobora vigintiduopunctata : la coccinelle à 22 points

ORDRE : les coccinelles font partie de l'ordre des **coléoptères**.

ASPECT : elles sont dotés d'**élytres** protégeant leurs ailes. Cette coccinelle jaune citron, hémisphérique est composée de 22 points noirs sur les élytres et 5 points noirs sur le **pronotum**. C'est la seule coccinelle jaune vif à 22 points donc aucune confusion n'est possible. Il faut noter que le pronotum peut être parfois blanc. Sa taille peut varier de 3 à 5 mm.

CYCLE DE VIE : les larves apparaissent de fin juillet à début septembre à l'époque où les champignons se développent. La larve du dernier stade est de couleur caractéristique, jaune à points noirs, la tête et les pattes sont noires. Les adultes **hivernent**, et la seconde génération apparaît à la fin de l'été. On peut l'observer presque toute l'année avec un pic en août et septembre.

HABITAT : elle fréquente des habitats très variés : prairies, bord de route, **milieux anthropisés** ou naturels, zones humides...

NOURRITURE : contrairement à la majorité des coccinelles, elle ne mange pas de pucerons ou de cochenilles. Cette espèce est mycophage (se nourrissant de champignons). En effet, elle se nourrit de spores de champignons (rouille, oïdium).

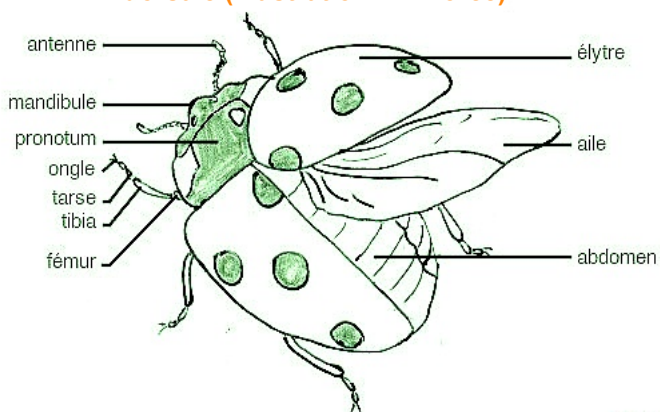
Nous comptons 43 données dans notre base de données Géonature.



La coccinelle à 22 points

Faites attention si vous l'observez, lorsqu'elle est inquiétée, elle se laisse tomber sans bouger !

Anatomie externe d'une Coccinelle en vue dorsale (illustration : E. Force).



Source : https://totakenature.fr/tag-glossaires-glossaire_illustre_d_entomologie-coleopteres.html

PETIT GLOSSAIRE :

Coléoptère : insecte à 4 ailes, dont la première paire est cornée (les élytres).

Elytre : aile dure et cornée des insectes coléoptères, qui recouvre l'aile inférieure à la façon d'un étui.

Hiverner : s'emploie pour les animaux qui passent l'hiver dans un lieu plus tempéré (ne pas confondre avec « hiberner » qui concerne les animaux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement ou de profonde léthargie).

Milieux anthropisés : haies, arbres taillés, serres...

Mycophage : se nourrissant de champignons.

Pronotum : partie du corps d'un insecte située directement derrière la tête, partie du thorax qui se trouve avant les segments portant les pattes et les ailes.

Larve de coccinelle à 22 points



L'ÉPERVIER était partout...

10 AVRIL 14H PRÉPARATION SALLE A.G.

11 AVRIL 8H30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



13 AVRIL de 10 h à 17h : FÊTE DU PRINTEMPS



23 AVRIL 9 H NETTOYAGE du local 'bénévoles'



25 AVRIL 10 H 'ON TOURNE LA PAGE'
Dédicaces livres de Martine et Olivier



25 AVRIL 14 H – 17 H FORMATION 'ARBRES' (3)



A
U
F
I
L
L
D
U
M
O
I
S
D'
A
V
R
I
L

4 AVRIL 14h-17h :
FORMATION 'ARBRES' (2)

11 AVRIL 14 H : 2 SORTIES NATURE
proposées aux adhérents.



14 AVRIL : 9H 30 INTERVIEW STAGIAIRES LO
PARVI

18 AVRIL 10 H STAND à la fête de la
transhumance à Annoisins



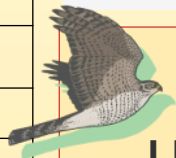
25 AVRIL STAND de la commission
'Jardins&biodiversité' à 'NATURE EN FÊTE'
ST CHEF



25 AVRIL 20 H Cinéma en partenariat avec
'Le Dauphin' MORESTEL



RÉUNIONS, réunions, rÉuNiONS



C. A.

LUNDI 18 MAI à 18 h 30

Ordre du jour :

- Visite du marais de Peysse & de la restauration de la rivière 'La Bordelle'
- Délibération pour la demande de subvention à la Région pour la RNR de Mépieu.

*La participation au C.A. est ouverte à nos adhérents.
Mais il est bon de prévenir auparavant.*

Réunions des commissions

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

07/05 de 12 h à 13 h 30

- VEILLE ÉCOLOGIQUE : 11/05 à 14 h

- COMMUNICATION : 18/05 à 16 h 30

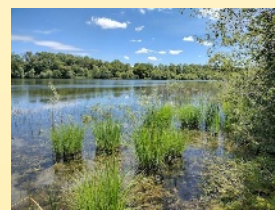
- FORMÉDUC : 27/05 à 14 h

Sorties et balades ...

Mercredi 6 mai 2026

De 9 h à 12 h :

Lecture de paysages
et approche des
milieux naturels



Mercredi 6 mai 2026

de 21 h 30 à 23 h :

Les bruits de la nuit



Samedi 23 mai 2026

De 9 h à 11 h :

Le guêpier d'Europe



Dimanche 31 mai 2026

de 8 h à 12 h :

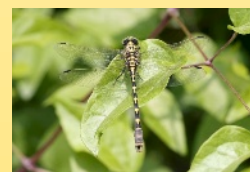
Balade ornithologique



Samedi 6 juin 2026 de

14 h à 17 h :

Découverte des
libellules



Concours photo 2026/2027

Pour notre prochain concours, vous devrez
photographier :

LES PAYSAGES DE L'ISLE CRÉMIEU.

Le thème est limpide, et on dit souvent que notre
territoire est "une mosaïque de paysages variés".

À vos appareils pour nous le montrer !

Les photos doivent être prises en Isle Crémieu (et
communes limitrophes).

Attention ! Notre **calendrier** est modifié :
dorénavant, le concours ne sera plus en années
civiles mais en **années « scolaires »**, vous aurez
donc **jusqu'au 31 août 2027** pour nous rendre vos
photos et le vernissage aura lieu en octobre 2027.

CONCOURS PHOTO 2026/2027



Lo Parvi

Version papier
ou version numérique avec le vote
« coup de ♥ des adhérents »

Association Nature
Nord-Isère



Les paysages
de l'Isle Crémieu
(et des communes limitrophes)

Règlement disponible
sur
loparvi.fr

Les photos sont à remettre au
secrétariat avant le 31 août 2027
45 place de la Mairie - 38460 Trept

De nombreux
prix :
250 € au total.